



DAMBACH-LA-VILLE LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

AOÛT 2016

Travaux / projets:

Les travaux de voirie présentés lors des vœux 2016 ont commencé.

Présentés aux riverains lors des réunions publiques sur le terrain, par le cabinet Berest, le maire Claude Hauller et Sébastien Rossi adjoint en charge des travaux, les projets Rue des Vosges et Rue du Mal Foch ont bien avancé.

• **Rue des Vosges – Square Camille Orry** : les travaux de remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement menés dans un premier temps par le SDEA ont démarré et le collecteur principal est en place, les travaux de voirie et de réhabilitation de l'éclairage public suivront et devraient être achevés d'ici la fin de l'année.

La voirie, et l'éclairage public, des tronçons rue du Sapin et Impasse rue Irma Mersiol Burrus seront également refaits à neuf. Dans cette dernière rue le réseau d'eau potable sera également rénové.

• **Rue du Mal Foch** : les études sont en cours. Ce projet de grande ampleur permettra de

- re-qualifier les espaces publics, trottoirs, voies, stationnement
- changer l'usage de route en rue, afin d'inviter les touristes de passage à s'arrêter dans notre village et pas simplement à le traverser
- sécuriser le cheminement piéton, par la création de trottoirs aux normes sur toute la longueur de la voie, et la mise en place d'une zone 30
- mettre en valeur le patrimoine architectural,
- donner une identité à la rue du Mal Foch afin que les riverains se l'approprient comme un espace de vie

La Gazette à paraître en fin d'année vous présentera un dossier complet sur ce grand projet de la mandature actuelle.

Vue du projet en situation.



Point de vue à long terme

• **Parking des Remparts – sur la route du Vin** (en face de la Poste)

En anticipation aux travaux de la rue du Mal Foch, les terrains situés dans les remparts en face de la poste ont été achetés par la commune en vue d'y créer un parking de 30 places tout en profitant de ces travaux pour restaurer et mettre en valeur les remparts.

• **Chemins ruraux** : suite aux pluies diluviennes de fin juin, et aux ravinelements importants des chemins, des travaux conséquents ont été entrepris pour les remettre en état, et pour nettoyer les fossés.

• **Salles communales** : afin de mettre aux normes PMR (personne à mobilité réduite) les salles communales, un agenda a été arrêté par le Conseil Municipal puis transmis à la préfecture. La municipalité a ainsi été amenée à repenser la destination et l'utilisation des différentes salles afin de rationaliser et optimiser le financement de ces travaux.

Ainsi en 2016 et 2017 sont prévus les travaux suivants :

- l'entrée de plain-pied derrière la mairie, les WC publics déplacés dans la cour arrière de la mairie permettant ainsi l'aménagement d'un ascenseur à l'intérieur de la Laube. Cette dernière accueillera les réunions du conseil municipal, et les mariages ne pouvant se tenir à l'étage de la mairie. Les escaliers de la bibliothèque ont déjà été mis aux normes d'accessibilité.

Travaux / projets:

Eclairage : le sentier menant de la route du vin au Foyer culturel par la passerelle a été doté d'un éclairage à détection.

Eglise : les grilles et murets du parvis de l'église, ainsi que les portes d'entrée ont été entièrement rénovés.



La chapelle rénovée.

Chapelle Notre dame : la toiture de la chapelle est terminée, le parvis a été réaménagé afin de mettre l'entrée de l'édifice en valeur. La chapelle ainsi rénovée sera ouverte officiellement et les mécènes remerciés, lors de la journée du patrimoine le 18 septembre.

Courts de tennis : les travaux de mise en place d'un textile aiguilleté rempli de brique pilée sur 2 des 3 courts de tennis extérieurs sont achevés. L'inauguration aura lieu le samedi 3 septembre prochain.

Environnement

Les incroyables comestibles : ainsi que vous avez pu le lire dans « la lettre de l'eau », de beaux bacs, fabriqués par notre service technique, ont pris place près de nos fontaines. Damb'Nature invite ainsi les habitants à semer, arroser, récolter ... les légumes, selon le mouvement des « Incroyables Comestibles », initiative citoyenne nous venant d'Angleterre.

Avec Damb'Nature
Dambach-la-Ville
rejoint le mouvement
des Incroyables
Comestibles



Broyage : prochaines dates 22 octobre, 5 novembre zone des hangars à DLV

Oschterputz : il a eu lieu le samedi 2 avril, en présence des citoyens de plus en plus nombreux chaque année. L'après-midi s'est terminée autour d'un barbecue et avec la satisfaction d'avoir eu à ramasser moins de déchets. Merci à toutes et à tous pour votre implication citoyenne.

Evénements

Saison culturelle : après une belle saison 2015/2016 au foyer culturel qui a connu une belle fréquentation, le programme 2016/2017 est bouclé et est joint à la présente. A vos agendas ! Nous vous remercions d'ores et déjà de soutenir les associations locales et votre Comité d'Animation organisateurs, de ces évènements culturels.



Accueil des «mousses» par Mme Noelle Meyer et Mr le Maire.

Inédit à DLV : dans la soirée du 5 avril, 170 « mousses » de l'école de Brest et leurs encadrants ont été accueillis au foyer Georges Meyer par la municipalité, les Joyeux Vignerons et Mme Noelle Meyer en personne, marraine de la promotion. Les élèves marins terminaient ainsi une visite de 3 jours leur faisant découvrir plusieurs sites historiques de notre région.

Bibliothèque : elle a fêté ses 20 ans le 10 juin 2016, en proposant une très belle journée agrémentée de nombreux ateliers très appréciés par le public présent. Merci à notre bibliothécaire Judith et aux bénévoles de la bibliothèque. (site <http://biblio-dambach-la-ville.blogspot.fr/>)

Bilan positif pour **Festiv'ours**, cette manifestation, sur trois jours, a accueilli un public nombreux qui a su apprécier les prestations des groupes et chanteurs invités cette année. Merci aux bénévoles.

Nouveaux arrivants : La municipalité a souhaité accueillir et présenter le village à tous les nouveaux arrivants en organisant un barbecue gratuit dans le lotissement les Prés fleuris. Plus de 100 personnes ont répondu à l'invitation et ainsi pu découvrir les nombreuses associations dambachoises qui avaient été sollicitées pour présenter leurs activités.

Réunion d'information des nouveaux arrivants.



Rentrée scolaire

Les effectifs sont en légère augmentation, les élèves seront accueillis, comme en 2015/2016, dans 3 classes maternelles (2 bilingue et 1 monolingue) et dans 6 classes élémentaires (2 bilingues et 4 monolingues).

Le périscolaire **intercommunal**, malgré les 20 places supplémentaires à Dieffenthal, créées l'année passée, est complet ! Il reste malheureusement quelques familles sur liste d'attente. La municipalité travaille avec l'intercommunalité pour ouvrir une structure modulaire pouvant accueillir 100 enfants à la rentrée 2017.

Recensement de la population

Recrutement de 4 agents recenseurs

Le prochain recensement de la population dambachoise aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. La Commune recrute 4 agents recenseurs pour procéder au recensement des habitants dans la Commune disposant des qualités suivantes : bonnes capacités relationnelles, motivées, disponibles au mois de janvier et février, sachant faire preuve de discrétion, d'ordre, de méthode ainsi que de ténacité.

Si vous êtes intéressé merci de déposer votre CV et votre lettre de candidature en mairie à l'attention de M. le Maire ou par mail : mairie@dambach-la-ville.fr

Gens du voyage

Une centaine de caravanes de gens du voyage s'est installée de façon illicite sur le terrain de foot et les abords du tennis vendredi 1er Juillet 2016 dans l'après-midi malgré la présence sur place du maire Claude HAULLER, de Sébastien ROSSI adjoint et de la gendarmerie qui n'ont pu empêcher leur prise de possession des lieux.

Après plusieurs heures de négociations, la municipalité a réussi à les déloger du terrain d'honneur pour les déplacer sur le camping municipal actuellement fermé.

Après avoir pu voir toute la problématique liée à ce genre d'intrusion (BENFELD- NORDHOUSE etc.) la commune a privilégié la négociation et a été accompagnée dans la démarche par un médiateur de la Préfecture. Une autorisation de campement temporaire a été délivrée pour 2 semaines, qui finalement s'est prolongée d'une semaine.

Nous avons été régulièrement en contact avec les gens du voyage avec qui les rapports ont été relativement sereins en dépit du désaccord de principe sur leur façon d'opérer.

La commune a demandé de veiller à la propreté du site (des gens du campement ont régulièrement procédé au nettoyage des abords) en particulier lors de leur départ le lundi 25 juillet.

Le pasteur représentant la communauté a fait un don à la commune afin de régler les frais liés à la collecte des ordures ménagères.

Bien que le site ait été laissé dans un état de propreté acceptable, le terrain a quelque peu souffert de cette présence inopportune. Les services techniques communaux sont chargés de prendre les mesures pour lui permettre de retrouver son usage habituel au plus vite.

Nous avons immédiatement fait condamner les accès (jusqu'à la fin de l'été) du stade municipal de façon à éviter une récurrence et veillerons à ce que des moyens permanents puissent être mis en place pour ne pas avoir à revivre cette occupation illégale à l'avenir.

Nous espérons que les riverains et les administrés n'ont pas trop souffert de ce coup de force ; la commune plaidera pour un renforcement des lois pour permettre à ce que les coûts engendrés par ces pratiques abusives puissent ne pas être supportés par la commune et donc a fortiori par les administrés. Nous voulons remercier ici la gendarmerie dont l'aide a été précieuse durant cette période.

Le Maire Claude HAULLER et l'équipe municipale qui l'entoure, restent à votre entière disposition sur RDV. Bonne rentrée à tous !

Fleurissement de
la Mairie:
1er prix au
concours de
fleurissement
OTBB 2016

